



LA LOCATION IMMOBILIÈRE DE A À Z

A partir de 780€ nets de taxes.

100% présentiel

Public visé : Les titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 20 juillet 1972 ou lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statuaire Les personnes mentionnées au dernier alinéa de l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d...

Prérequis : Sans niveau spécifique

Accessibilité aux personnes handicapées

Contactez-nous pour une étude de vos besoins.

98%

DE TAUX DE
SATISFACTION

60

ANNÉES D'EXISTENCE
ET D'EXPÉRIENCE

450

FORMATIONS
DISPONIBLES

Objectifs

- Se familiariser avec la location immobilière
- Maîtriser les règles régissant la location immobilière
- Maîtriser la législation relative à la lutte contre les discriminations dans l'accès au logement (2 heures)
- Bien connaître les différents types de location afin de mieux les vendre

Les + de la formation

- Formation pratique adaptée aux besoins des agences immobilières
- Formateur consultant expérimenté, juriste de formation
- Tour d'horizon des différents types de locations et des réglementations applicables





LA LOCATION IMMOBILIÈRE DE A À Z

Contenu de la formation

Formation relevant de la loi ALUR permettant la délivrance de la carte

1. Le cadre juridique de la location immobilière

- Le bien objet de la location
- Les obligations du bailleur
- Les obligations du locataire

2. La mise en place du mandat de location et/ou de gestion immobilière avec le bailleur

- Le statut de l'intermédiaire immobilier
- La rémunération de l'intermédiaire immobilier
- Le mandat de recherche du locataire
- Le mandat de gestion immobilière
- L'assurance pour loyers impayés et détériorations

3. Les particularités communes à l'ensemble des baux d'habitation ou professionnel

- Constituer le dossier du locataire
- Les diagnostics techniques obligatoires en matière de location
- Les états des lieux d'entrée et de sortie
- Les garanties des loyers et le cautionnement

4. Le bail d'habitation

- Le champ d'application de la loi du 6 juillet 1989
- La forme et le contenu du contrat de bail
- Le démembrement de propriété immobilière et le contrat de location
- Les obligations des parties
- La durée du bail
- La fixation et la révision du loyer





LA LOCATION IMMOBILIÈRE DE A À Z

Contenu de la formation

4. Le bail d'habitation (suite)

- Les conditions générales du contrat de bail
- Les clauses particulières du contrat de bail
- La résiliation du bail et les divers congés
- Le droit de préemption du locataire en cas de congé pour vendre
- Le renouvellement du bail
- Les charges et réparations locatives

5. Les apports de la loi ALUR et de la loi ELAN en matière de location

- Le nouveau contrat de bail type
- Les mentions obligatoires
- L'encadrement des loyers

6. La location meublée

- Les éléments d'équipement obligatoires
- La durée du bail
- Le bail de mobilité de la loi ELAN

7. La location saisonnière

- Le contrat de réservation
- Le contrat de location

La formation continue des agents immobiliers ou autres professionnels relevant de la loi Hoguet a pour objectif la mise à jour et le perfectionnement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de la profession.

L'obligation de formation s'impose pour les titulaires des cartes professionnelles ainsi que pour l'ensemble des collaborateurs, salariés ou non, titulaires d'une attestation d'habilitation.

À chaque renouvellement de cartes, par périodes triennales, il faudra justifier, par attestation, de 42 heures de formation.





LA LOCATION IMMOBILIÈRE DE A À Z

Modalités, méthodes et outils pédagogiques

Mise en situation Réalisation d'une étude de cas
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

Résultats attendus

A l'issue de la formation, chaque participant sera capable de :

- maîtriser les règles régissant la location immobilière en lien avec la loi ALUR et ELAN
- connaître les différents types de location

Modalités d'évaluation

Remise d'une grille d'auto-évaluation des acquis, sur les compétences travaillées lors de la formation
Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

Modalités de financements

Cap Emploi, Entreprise, Opérateurs de Compétences (OPCO), Particulier, Pôle Emploi

Intervenants

- Une équipe de consultants formateurs experts dans le domaine

